

labellisée



RENCONTRES D'AFFAIRES AVEC... LES ACHETEURS DE L'INDUSTRIE COSMETIQUE EN POLOGNE

1ère édition

POLOGNE - VARSOVIE
du 4 au 5 octobre 2022

POLOGNE

Venez découvrir la Pologne et son marché dynamique et à la recherche des technologies, des solutions et des ingrédients de qualité.

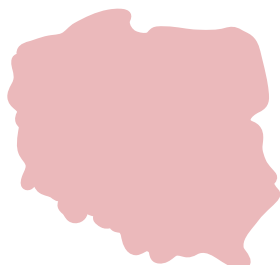
Rencontrez les Responsables Achats du secteur cosmétique d'un pays étant le 5ème fabricant des produits cosmétiques en UE.

ORGANISEE PAR :

EN PARTENARIAT AVEC :



POLOGNE



- **1er marché en Europe Centrale** en termes de superficie (312 685 km²) et de population (38,18 millions d'habitants + 2 mln des Ukrainiens depuis mars 2022).
- Seul pays d'Europe avec une croissance positive depuis 30 ans : 5% en 2018, 4% en 2019, 5,5% en 2021. Les prévisions : +3,5 % en 2022 et +3,6 % en 2023 (après corrections liées avec la guerre en Ukraine).
- Effets de levier du développement économique du pays : **un montant de 76 Mds € de Fonds Structurels prévus par l'Union Européenne pour la période 2021-2027.**
- **8.294 Euro/habitant du pouvoir d'achat moyen.**
- Présence d'environ **1 100 entreprises françaises** employant plus de **200 000 travailleurs polonais.**
- En 2020, les **dépenses moyennes par habitant en Pologne pour l'achat des cosmétiques ont atteint près de 100 EUR/an** (par rapport à la moyenne européenne de 121 EUR).



UN MARCHÉ DE PROXIMITÉ, DYNAMIQUE ET RECEPTIF A L'OFFRE DE QUALITÉ A PORTEE DE MAIN

L'industrie cosmétique en Pologne note un développement constant et dynamique. Au cours des 15 dernières années, ce marché, calculé en prix constants, a connu une croissance de 38%, ce qui donne une croissance annuelle moyenne d'environ 2,35%. Cependant, les géants européens du secteur, comme p.ex. l'Italie dont le marché a diminué d'environ 0,6%, connaissent plutôt une sorte de saturation et de stagnation.

En 2020, la Pologne était le 13ème importateur mondial de cosmétiques (avec la part de 1,2%) et le 14ème exportateur (avec la part de 3%). Même la crise économique liée à la pandémie de COVID-19, n'a pas affecté la tendance croissante des exportations polonaises de produits cosmétiques observée depuis des années : +8,6% en 2020 par rapport à l'année précédente.

LE MARCHÉ : TENDANCES

Le secteur de l'industrie cosmétique polonaise se caractérise par la **forte présence des capitaux étrangers** et la fragmentation. En 2020, la part des entreprises étrangères dans les revenus de l'industrie cosmétique polonaise s'élevait à **près de 60%**. Selon le rapport de la banque PKOBP, plus de **600 entreprises du secteur PME** sont impliquées dans la production de cosmétiques en Pologne, ce qui place notre pays au troisième rang en Europe. Ce nombre continue à croître, alors qu'en Allemagne, en 2020, il a diminué de 397 à 348 et en Italie de 828 à 814. Au cours des quatre dernières années, pas moins d'une entreprise sur cinq ayant un profil de production de cosmétiques établie en Europe a été créée en Pologne.

Selon les estimations, l'ensemble du secteur génère des emplois pour **plus de 40 000 personnes**.

En 2021, sa valeur a atteint plus de **4,1 Mds EUR** et au cours des années 2022-2025 le taux annuel moyen de croissance devrait s'élever à **4,4%** afin de dépasser **4,7 milliards d'EUR** en 2025.

LES CHIFFRES-CLÉS :

- **170** - le nombre de marchés où les cosmétiques polonais sont présents dans le monde.
- **1134** - le nombre de producteurs et de distributeurs de cosmétiques enregistrés en Pologne.
- **20 %** de Polonais déclarent acheter des cosmétiques en ligne.

Les leaders sur le marché sont :

- **parmi les fabricants de marques polonaises** : Ziaja, Eveline Cosmetics, Oceanic S.A. (AA), Dr Irena Eris (Lirene, Pharmaceris), Sarantis Polska S.A. (Kolastyna), Pollena Ostrzeszów (Biały Jeleń, Dzidzius), La Rive S.A., Inglot, Bielenda Kosmetyki Naturalne (Bielenda, Dermika, Soraya), Joanna Sp. J.
- **parmi les fabricants étrangers** : L'Oréal, Nivea, Avon.

POURQUOI PARTICIPER AUX RENCONTRES ACHETEURS :

- Opportunité de trouver de nouveaux partenaires.
- Possibilité de rencontrer de nouveaux clients dans un pays à forte croissance.
- Occasion d'identifier de nouvelles opportunités et d'affirmer votre présence sur le marché.

La CCI FRANCE POLOGNE facilite votre prospection par des rencontres directes avec des acheteurs.

La CCI FRANCE POLOGNE identifie les acteurs potentiels du marché, cible et organise des rendez-vous avec chacun d'entre eux.



PROGRAMME*

- Réunion de **présentation du pays et et du secteur cosmétique** en Pologne
- **Tables-rondes** thématiques
- **Rencontres B2B avec les Responsables Achats**
- **Visite à l'usine de l'Oréal à Kanie près de Varsovie** (l'une des plus grandes usines du Groupe L'Oréal au monde)

*Ce programme est donné à titre indicatif et peut être modifié.

OFFRE

1

ETAPE 1 INSCRIPTION

Montant HT
200 €

Date limite d'inscription : le 3 septembre 2022.

1. Règlement du montant de l'inscription avec la confirmation du virement bancaire à l'adresse e-mail: sylwia.bojanowska@ccifp.pl
2. Réception d'une fiche de présentation de l'entreprise et de ses produits jusqu'au 3 septembre 2022
3. La présentation des fiches des entreprises aux acheteurs du secteur cosmétique
4. Retour positif* ou négatif aux entreprises avec l'argumentaire des acheteurs jusqu'au 16 septembre 2022

*Si le retour est positif, la société peut participer à l'étape 2 (organisation des rdv avec des acheteurs).

2

ETAPE 2 Rencontres d'affaires avec des acheteurs du secteur cosmétique en Pologne

Descriptif de l'offre :

- Présentation du pays et du secteur cosmétique polonais
- Organisation de rendez-vous individuels avec les acheteurs et les partenaires potentiels
- Déjeuner et dîner le 4 octobre
- Accompagnement et transport de l'hôtel aux RDVs et à la visite de l'usine de L'Oréal
- Remise d'un dossier avec fiches entreprises/partenaires rencontrés

Montant HT
1450 €

Option **participant supplémentaire**

Montant HT : 350 €

Option **traduction** (1 journée)

Montant HT : 380 €

*CCIFP ne prend pas en compte les frais de voyage France-Pologne et d'hébergement liés au séjour du (des) représentant(s) de la société.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE, CONTACTEZ :

Sylwia Bojanowska
F.f. Responsable Service Appui
aux Entreprises
tél. +48 514 601 810
sylwia.bojanowska@ccifp.pl



Małgorzata Gryszkiewicz
Conseiller Service Appui
aux Entreprises
tél. +48 514 601 231
malgorzata.gryszkiewicz@ccifp.pl



**CONFIRMEZ DÈS À PRÉSENT VOTRE INSCRIPTION EN NOUS
RETOURNANT:**

- Le(s) bulletin(s) d'inscription dûment complété(s) et signé(s)
- Une présentation de votre société et de vos produits en anglais et français
directement à : sylwia.bojanowska@ccifp.pl ou malgorzata.gryszkiewicz@ccifp.pl

Date limite d'inscription (dans la limite des places disponibles) :
le 3 septembre 2022

**Inscrivez-vous rapidement et retournez-nous votre bulletin d'inscription ainsi qu'une
présentation de votre société et de vos produits.**



LA CCIFP POUR VOUS FAIRE GAGNER À L'INTERNATIONAL



La Chambre de Commerce France Pologne (CCIFP) est une organisation indépendante qui s'autofinance et qui **regroupe plus de 400 sociétés** à capital français et polonais. C'est l'une des chambres bilatérales les plus actives en Pologne qui **soutient les entreprises dans leur développement sur les marchés polonais et français**, afin de créer un partenariat solide entre la Pologne et la France.

Vous y trouverez **des services complets et adaptés à vos besoins** lors de votre démarche commerciale en Pologne tels que **la mission commerciale, l'étude de marché, le portage salarial ou le service de commercial à temps partagé.**



Pour en savoir plus, visitez notre site web : www.ccifp.pl

CETTE PRESTATION
EST LABELLISÉE :



CHÈQUE RELANCE EXPORT



Cette prestation collective est, sous conditions, éligible au dispositif d'aide du Plan de Relance Export de l'Etat français pour les PME-ETI françaises via un « Chèque Relance Export ».

Renseignez-vous sur www.teamfrance-export.fr - rubrique "Trouver des aides et financements / Financements publics" pour obtenir le formulaire d'éligibilité qu'il faut remplir et envoyer avec les pièces justificatives demandées (devis en particulier) avant la date de réalisation de la prestation par un opérateur agréé ou un membre de la Team France Export (1 seul dossier par demande) et surtout **avant le 15/12/2022.**

Certaines régions françaises peuvent également apporter une aide à cette prestation dans le cadre de leur politique de soutien à l'export. Renseignez-vous sur les conditions d'éligibilité et de cumul des aides sur le site www.teamfrance-export.fr de votre région.

ORGANISÉE PAR :

EN PARTENARIAT AVEC :

